

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROFESSION D'INFIRMIER - (N° 654)

## AMENDEMENT

N ° AS3

présenté par

Mme Runel, M. Simion, M. Aviragnet, Mme Bellay, M. Califer, M. Delaporte,  
Mme Dombre Coste, Mme Godard et M. Guedj

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
---